



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

# DPC

## Maitrise médicalisée des dépenses de santé Enjeux ....( résultats?)

---

Symposium Synmad

Jean-François THEBAUT

Paris le 26 mars 2011

*Président de la **future** commission amélioration des pratiques professionnelles et de la  
qualité des soins*

# Article 59 de la Loi HPST

## 1. Le développement Professionnel continu a pour objectifs:

- l'acquisition de nouvelles connaissances
- le perfectionnement des connaissances
- l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (= *accréditation*)
- La prise en compte des priorités de santé publique
- La maîtrise médicalisée des dépenses de santé

## 2. Il constitue une obligation

(Art L4133-1, L4143-1, L4236-1, L4153-1; L4242-1 et 4382-1 du CSP)

# Statuts et missions de l'HAS

- 1. Institution publique indépendante à caractère scientifique ( 2005)**
- 2. Appui des professionnels de santé dans l'amélioration continue de leur pratique clinique**
- 3. Accompagnement de la décision publique pour optimiser la gestion du panier des biens et services remboursables et préserver ... le financement solidaire et équitable de notre système de santé**  
**-> Mesure et évaluation des impacts**

# DPC : Plusieurs points de vue

- **Législateur** : *global- santé publique- économique*
- **Usagers**: *l ' amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ( ...et économique/ cotisant!)*
- **Assurance Maladie** : *la maitrise médicalisée des dépenses de santé*
- **HAS** : *l ' amélioration de la qualité et de la sécurité des soins*
- **Professionnels**: *la Qualité de l'exercice*
  - *l ' amélioration de la qualité et de la sécurité des soins*
  - *la maitrise médicalisée*
  - *Répondre à l'obligation*

# Objectifs du DPC selon l'HAS

## 1. Un des médias d'amélioration continue de la pratique clinique

- FMC/ EPP
- Accréditation
- Certification des établissements
- Bon usage des médicaments des actes et des technologies

## 2. Amélioration de la sécurité

## 3. Chasse à la non-qualité

# Stratégie de l'HAS

- 1. Bon usage ( Commissions transparence et CNEDIMTS)**
  - Médicaments
  - Technologie et dispositif
  - Actes
- 2. Bonnes pratiques : Recommandations**
- 3. Amélioration de la qualité des pratiques et de la sécurité des soins = nouvelle commission**

# Objectifs de la Commission APPSS

- 1. Déterminer avec les professionnels (CNP) des stratégies d'amélioration de la qualité**
- 2. Privilégier dans la « boîte à outils » les méthodes et programmes les plus pertinents (FSM/CNP)**
- 3. Rechercher de nouveaux modes opérationnels partagés et « modernes »**
- 4. Mettre en place des systèmes de mesures d'efficacité et d'impacts (indicateurs)**

# Analyse (critique) de l'existant

## 1. Méthodes de DPC

- Formation cognitive ( congrès, séminaires)
- EPP ( RCP, RMM, Audit ...)
- Registres et observatoires
- Accréditation des équipes à risque
- Check list
- LAP / Reminders / NTIC...

## 2. Déterminer spécialité par spécialité les méthodes les plus pertinentes sans ignorer ni détruire celles qui marchent

## 3. Elaborer les indicateurs de qualité



# Focus sur l'accréditation

## Loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, art. 16

- Une démarche nationale de gestion des risques, organisée par spécialité
- Volontaire, concernant les **médecins exerçant une spécialité ou une activité à risques en établissements de santé**
- Fondée sur les **programmes de réduction des risques** élaborés par les spécialités :
  - déclaration d'événements porteurs de risque médicaux (EPR)
  - mise en œuvre de recommandations
  - participation à des activités de gestion des risques (RMM, registres, formations, check-list, etc.)
- Dont l'objectif est de prévenir ou limiter les conséquences des événements indésirables associés aux soins

# Programme de réduction des risques

**OA** : Association pour l' Evaluation et l' Accréditation en Hépato GastroEntérologie (EA-HGE)

**Déclarer au moins 1 EPR** par an ( Thèmes à partir de reco) **et participer** à une activité de formation et à une activité d' évaluation

- Défaut d' appréciation des facteurs de risque de la biopsie hépatique
- Défaut de préparation colique pour une coloscopie
- Défaillance dans le matériel ou l' environnement en endoscopie digestive et proctologie
- Défaut d' appréciation des critères permettant la réalisation d' une mucosectomie recto-colique
- Défaillance dans la prise en charge d' un patient sous anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire (situation à risque du programme inter-spécialités)

# Statistiques au 1<sup>er</sup> mars 2011

## Médecins engagés

Spécialité	Nb de demandes
Anesthésie réanimation (CFAR)	1936
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie (FSCMF)	146
Chirurgie orthopédique et traumatologie (ORTHORISQ)	2062
Chirurgie plastique reconstructrice (PLASTIRISQ)	657
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire (SFCTCV)	278
Chirurgie infantile (CNCE)	57
Chirurgie urologique (AFU)	683
Chirurgie vasculaire (VASCURISQ)	492
Chirurgie viscérale et digestive (FCVD)	1095
Echographie obstétricale (CFEF)	239
<b>Gastro-entérologie interventionnelle (EA-HGE)</b>	<b>68</b>
Gynécologie-obstétrique (GYNERISQ)	1851
Neurochirurgie (Collège de neurochirurgie)	113
ORL ; Chir. face et cou (EFAORL)	151
Radiologie interventionnelle (SFR)	26
Réanimation médicale (CBPR)	16
<b>Total</b>	<b>9870</b>

**HGE accrédités : 10**  
**EPR déclarés 20**

# Accréditation: quels freins pour les HGE

1. **Financement ?**
2. **Pertinence de la démarche ?**
3. **Pertinence ou ergonomie de l'outil?**
4. **Adaptation à la pratique?**
5. **Mauvaise cible ?**
6. **Représentativité de l'OA?**
7. **Process « concurrents » ( registres)?**
8. **Inadaptation de la méthode par rapport aux préoccupations de la profession?**
9. **.....**

# Conclusion

1. **DPC est un moyen d'améliorer la qualité et la sécurité des pratiques**
2. **DPC moyen de promotion du bon usage**
3. **DPC concoure à la diminution de la non qualité**
4. **DPC n'est pas synonyme de réduction des dépenses!**
5. **DPC n'est pas un outil de régulation économique !**
6. **Mais le DPC doit pouvoir fournir des indicateurs qualitatifs et quantitatifs justifiant les pratiques ou motivant des recommandations de changement**